

Concertation continue **Gravithy**

Atelier sur la gestion des poussières et l'intégration paysagère

La réunion

- Jeudi 27 mars 2025 de 18h00 à 20h10
- A la Maison de la mer à Fos-sur-Mer
- 14 participants

Intervenants :

- Alice Vieillefosse, Gravithy, Directrice de la croissance
- Anne-Claire Paszkowski, Gravithy, Permitting Manager
- Benjamin Perdreau, Gravithy, Responsable des Partenariats Locaux
- Vincent Delcroix, CNDP, Garant de la concertation continue
- Jean-Baptiste Poinclou, Parimage, Modérateur

Experts pour les ateliers :

- Antoine Roze, EODD
- Architectes paysagistes Rougerie-Tangram

Le diaporama diffusé lors de la réunion et les livrets thématiques présentés durant les ateliers sont disponibles [en ligne](#).

Introduction

Le garant de la concertation continue, Vincent Delcroix, présente la Commission Nationale du Débat Public et le rôle des garants durant la concertation continue. Il annonce également l'ouverture d'un débat public de zone dont la réunion d'ouverture se tiendra le 2 avril 2025.

Partie 1 : Rappel du projet

Alice Vieillefosse, Gravithy, présente les diapositives 5 à 8 du diaporama.

Gravithy a annoncé le 26 mars 2025 une levée de fonds, qui va permettre de mener les études de la phase projet (définition précise des choix techniques, architecturaux et financiers) et qui aboutira à la rédaction du dossier de consultation des entreprises travaux. Cette levée de fond permettra ainsi d'aller jusqu'à la décision d'investissement au second semestre 2026. Les investisseurs sont des acteurs présents tout au long de la chaine de valeur de l'acier. Gravithy n'a pas d'engagement d'achat d'équipements auprès des actionnaires. Le choix des technologies sera effectué par un appel d'offre afin de sélectionner les technologies les plus adaptées. Des synergies locales avec Marcegaglia sont prévues.

L'atelier du jour vise à aborder plus précisément les thématiques de la gestion des poussières et de l'intégration paysagère du site, identifiées comme importantes pour le projet lors de la concertation préalable.

La [vidéo de présentation du projet](#) est diffusée et une briquette de HBI circule en salle pour donner à voir aux participants le produit fini de l'usine GravitHy.

Temps d'échanges

René Raimondi, Maire de Fos-sur-Mer, félicite GravitHy pour sa levée de fonds, et se dit rassuré de cet avancement.

Participant membre de l'ADPLGF : *Quels moyens de transports seront utilisés durant les travaux et combien de camions transiteront dans la zone ? Comment allez-vous utiliser le terminal minéralier avec la faillite de SealInvest ?*

Alice Vieillefosse, GravitHy, indique qu'une estimation du nombre de camions nécessaires à la phase travaux est disponible dans le dossier de la concertation préalable et le support de la réunion publique « insertion territoriale » qui s'est tenue le 11 janvier 2024. Les études d'ingénierie en cours permettront d'optimiser les terrassements afin de réduire au maximum les camions nécessaires pour le chantier. Des solutions concrètes seront identifiées notamment par les entreprises de construction qui seront sélectionnées suite à un appel d'offre qui sera lancé au second semestre 2025. L'impact du transport en camion sera moindre durant la phase exploitation car le transport maritime sera utilisé pour l'acheminement des matières premières et l'expédition des produits finis. Le transport ferroviaire sera également utilisé pour l'expédition des produits finis.

Concernant SealInvest, le GPMM travaille pour trouver un repreneur au terminal minéralier. Une fois celui-ci désigné, GravitHy échangera avec le nouvel opérateur pour voir ce qui est faisable pour l'acheminement des matériaux nécessaires pendant la phase chantier.

Participant membre de l'ADPLGF : Les routes sont désuètes et non adaptées au transport de matériaux. Le projet GravitHy est viable, mais pas dans ce contexte où les infrastructures routières ne sont pas en mesure d'accueillir plus de trafic.

Alice Vieillefosse, GravitHy, explique que GravitHy comprend bien l'enjeu et fait remonter ce besoin auprès des pouvoirs publics. Les industriels ont aussi leur responsabilité et doivent optimiser leurs projets pour impacter le moins possible les routes.

Un participant : La livraison des matériaux de chantier par voie maritime n'est-elle pas possible ?

Alice Vieillefosse, GravitHy, précise que GravitHy doit discuter de cette solution avec le futur opérateur du terminal minéralier, une fois celui-ci désigné.

Partie 2 : Ateliers

Thème « La gestion des poussières »

Les experts, Anne-Claire Paszkowski (Gravithy) et Antoine Roze (EODD) présentent le [livret](#) de la thématique aux participants, qui posent leurs questions au fur et à mesure. Les interventions des participants des deux groupes sont synthétisées ci-dessous.

1) Réactions aux solutions de maîtrise des poussières présentées

La **décision de renoncer à l'unité de briquetage à froid**, et donc à l'importation de minerai de fer concentré sous forme de fines susceptibles de s'envoler et de générer des poussières, prise par Gravithy à l'issue de la concertation préalable, est perçue par les participants comme une des principales solutions pour éviter l'émission de poussières. Le minerai importé par Gravithy sera à 100% sous forme de pellets, des billes de 9 mm minimum qui ne s'envoleront pas. En réponse aux interrogations, les experts ont précisé plusieurs points :

- Gravithy n'a pas les mêmes intrants que ceux nécessaires pour l'usine Arcelor. En effet, Arcelor est un sidérurgiste, qui a besoin notamment de fer réduit pour produire de l'acier. Gravithy n'est pas un sidérurgiste mais un fabricant de fer réduit bas-carbone : son usine vise à supprimer l'oxygène du minerai - qui est sous forme d'oxyde de fer – pour créer du fer métallique.
- Le minerai sous forme de pellets arrive déjà aggloméré, car il subit un traitement (compactage) après avoir été extrait.
- Gravithy sera fourni en pellets en partie par Rio Tinto IOC, transporté par bateau depuis le Canada notamment.

Le sujet de **l'acheminement des pellets depuis le terminal minéralier vers l'usine Gravithy via un convoyeur tubulaire** a ensuite été évoqué. Les participants ont souligné les bienfaits de cette solution qui permet d'éviter le transport par la route. En réponse aux interrogations, les experts ont précisé plusieurs points :

- Le convoyeur ne gênera pas les industriels voisins ou les réseaux présents.
- Le convoyeur sera équipé de filtres à poussières au niveau des points susceptibles de générer des poussières (tours de transfert).
- Le convoyeur sera tubulaire, permettant les courbes et donc de limiter les tours de transferts.
- Le convoyeur sera installé sur 2 kilomètres entre le terminal et l'usine.
- Le convoyeur étant tubulaire, il sera étanche. Ainsi l'eau de pluie ne pourra ainsi pas ruisseler sur les matériaux transportés.
- Le produit fini sera également transporté vers le terminal via la bande convoyeuse.

Les solutions pour réduire l'impact des poussières lors du **stockage et de la manutention des pellets** ont été présentées. Des poussières sont en effet susceptibles d'être émises lors de la manutention des pellets, qui sont stockés en piles et qui sont déplacés pour approvisionner l'usine. En réponse aux interrogations, les experts ont précisé plusieurs points :

- Les piles de stockage s'élèveront à 8 mètres de haut.

- Le stockage n'est pas enterré et sera uniquement en surface.
- La brumisation des piles sera réalisée uniquement quand nécessaire via des buses d'aspersion situées directement sur les engins de manutention (abattage à la source) ainsi que par un agent croutant pour la partie du stockage conservée en réserve tampon. Cette solution reste à définir précisément dans le cadre des études.
- Les opérations de manutention du minerai seront optimisées pour creuser les piles sur une zone restreinte, afin de ne pas casser la croûte formée sur la réserve ;
- Le mistral est pris en compte dans la gestion des poussières.
- Les poussières générées par la manutention ou par le transport en bandes convoyeuses sont récupérées pour être utilisées dans le process pour éviter de perdre de la matière première.
- L'eau de ruissellement et de percolation (pluie) qui aura été en contact avec le minerai n'impactera pas le sol. En effet, les piles de stockage seront installées sur un revêtement drainant (graviers) et les eaux seront récupérées par un réseau de drains afin de les diriger vers la station de traitement des eaux usées interne au site GravitHy (créée dans le cadre du projet). Une barrière étanche sous les drains permettra d'éviter l'infiltration des eaux ayant ruisselé et percolé à travers le minerai.
- Concernant la gestion des poussières sur le terminal minéralier, des discussions ont été engagées avec le futur repreneur sur ce sujet.

Enfin, des discussions ont eu lieu au sujet de la surveillance atmosphérique réalisée par AtmoSud. Un participant estimant que les modélisations présentées ne sont pas représentatives de la réalité. Les participants s'interrogeant sur les risques sanitaires liés aux poussières, il a été précisé que le risque sanitaire lié aux poussières de minerai de fer est principalement lié à leur granulométrie. Or, le concentré de minerai de fer ne fait plus partie des intrants du projet ; la matière première est du "gros" pellets (6-12 mm), les produits finis sont également du "gros" pellets et briquettes. Il résulte une moindre partie de fines dues à la friction entre les pellets et briquettes pendant les phases de manutention/transport sur lesquelles GravitHy s'attache à mettre en place des mesures pour réduire ces émissions. A noter que l'étude air-santé menée dans le cadre du DDAE (dossier de demande d'autorisation environnementale) part d'un état initial qui prend en compte les émissions actuelles.

2) Quelles actions de surveillance mettre en place sur le suivi des poussières ? Comment souhaitez-vous être associés à ces actions ?

Les participants ont indiqué que les modalités de surveillance seraient prescrites dans l'arrêté préfectoral autorisant le projet, avec la commission de suivi de site (CSS) notamment.

Il a été proposé de poser un capteur à La Gracieuse et d'informer la population via des bulletins d'information.

3) Autres

Des questions ont également été posées sur le **projet global**, au-delà du thème de la gestion des poussières :

- L'usine sera compacte, car implantée sur une surface de 75 ha,
- La création de la nouvelle ligne électrique (projet porté par RTE) permet de répondre à l'ensemble des besoins de la région : industriels, mobilité, etc.
- Le produit fini (briquettes de HBI) pourra être transporté par train.
- GravitHy est en cours de discussion avec ArcelorMittal Fos qui – avec son projet de four à arc électrique – pourrait être intéressée par l'achat de briquettes de HBI bas carbone à GravitHy.

Thème « L'intégration paysagère »

Les experts, Benjamin Perdreau (GravitHy) et les architectes-paysagistes (Rougerie-Tangram) présentent le [livret](#) de la thématique aux participants, qui posent leurs questions au fur et à mesure. Les interventions des participants des deux groupes sont synthétisées ci-dessous.

1) Quels lieux emblématiques de votre quotidien prendre en compte dans l'étude paysagère ?

Les participants ont indiqué les lieux à prendre en compte dans l'étude paysagère afin de créer des vues avec la tour DRI intégrée en photomontage. Ils souhaitent donc disposer de vues depuis :

- la plage du Cavaou,
- le village et château de Fos,
- le port de Port-de-Bouc,
- la plage Napoléon,
- le col Saint-Pierre,
- le col de la Gatasse,
- le moulin à Martigues,
- le feu de Port-Saint-Louis-du-Rhône,
- la plaine de la Crau,
- le Vigueirat,
- l'étang de Vaccarès,
- les Alpilles,
- et depuis les plages de Camargue.

Une carte apportée par les paysagistes a permis d'accompagner ces échanges sur les lieux emblématiques du territoire à retenir pour l'étude paysagère.

2) Quelle intégration du site dans l'aire rapprochée ? Quels usages du site à votre connaissance ?

Certains participants ont indiqué que le site actuel du projet connaît des activités de chasse. La pêche et la promenade sont des usages identifiés le long du canal, notamment pour aller voir les éoliennes. La route pour se rendre à la plage Napoléon depuis Fos-sur-Mer est également un usage à proximité du site. L'usage maritime de l'anse pour la plaisance a soulevé la question de la vue de l'usine depuis la mer.

3) La tour DRI : quels messages souhaitez-vous que ce point de repère porte ?

Cette réflexion collective a permis l'expression de différents points de vue concernant la manière de traiter la tour DRI dans le paysage. Certains souhaitent que la tour soit discrète et intégrée, tandis que d'autres souhaitent que la tour soit un lieu emblématique de la zone à vocation industrielle, à mettre en valeur car elle sera forcément visible. Elle pourrait alors illustrer la nouvelle génération d'usines en se détachant des usines construites dans les années 1970. Au contraire, certains participants estiment que l'architecture importe peu au regard du paysage industriel existant, ou que la tour doit être dans le même style que l'usine Arcelor qui se situe à côté, afin de ne pas dénoter.

La question de l'éclairage de la tour de nuit a été posée, avec l'idée de faire cohabiter les obligations de sécurité - notamment vis-à-vis de la base aérienne d'Istres et du flux maritime - et l'esthétique de l'éclairage.

En conclusion, certains participants identifient un enjeu fort en ce qui concerne la tour, tandis que, pour d'autres il s'agit d'un enjeu faible. C'est à GraviHy de faire des propositions de traitement architectural et paysager de la tour.

Conclusion

Vincent Delcroix, garant de la concertation continue, indique que les ateliers sont un format inhabituel pour ce territoire mais qui a bien fonctionné dans le cas présent. Il souligne que le droit du public à la participation a été respecté.

Alice Vieillefosse, GraviHy, ajoute prendre note des réflexions et propositions exprimées par les participants aux ateliers et que la lettre info d'avril permettra de faire un retour sur cet atelier.